

PROGRAMME DE FORMATION

L'agressivité - La violence. Travailler à partir du passage à l'acte

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services, confronté à la violence et au risque de passage à l'acte dans son travail.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les aspects de la violence en interrogeant la psychopathologie et la clinique du passage à l'acte.

Evaluer les risques de passage à l'acte.

Adopter les conduites pouvant éviter le passage à l'acte.

Accompagner les auteurs et les victimes après le passage à l'acte.

Programme

Développement psychique et agressivité : la violence fondamentale.

Agressivité et mécanismes de défense :

- Agressivité/violence : formes d'expressions archaïques à l'oeuvre chez tout un chacun ?

- Violences verbales et non verbales : différences et similarités ?

Psychopathologies, violences et agressivité :

- Peut-on différencier des formes de violences et d'agressivité en fonction des personnalités ou des structures psychiques ?

Le déclenchement de la violence : études des facteurs à l'oeuvre :

- Subjectivité - intersubjectivité - environnement.

- La dynamique du passage à l'acte.

La prévention des déclenchements de la violence :

- Analyse des situations.

- Evaluation.

- Conduites à tenir. Paroles et actes.

- Répercussion émotionnelle et question du Trauma.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.